

Le Louet – lot n° K8



Longueur : 9 550 mètres

Limites : De son origine dans la Loire au niveau du Pont de l'A87 jusqu'au Pont du port qui tremble.

Absence de pêche professionnelle sur ce lot.

Pêche amateur aux engins

Licences « Particulières » / Nbre de licences : 22

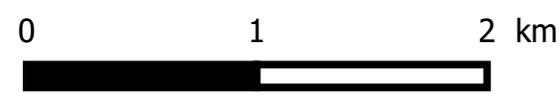
Prix unitaire : 26 €

Pêche aux lignes :

Location amiable à : AAPPMA La perche trélazéenne

Montant : 1 225 €

Lot autorisé à la pêche de la carpe de nuit, rive droite et rive gauche, de la Jubaudière à la tête amont du pont du Port qui Tremble.



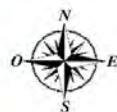
Zone ouverte à la pêche
K8

Sources: DDT49/
SCAN25 - ©IGN 2015

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE MAINE-ET-LOIRE



Le Louet – lot n° K9



Longueur : 13 000 mètres

Limite Amont : Le pont du port qui tremble

Limite Aval : Le pont des Mines de Houilles

Pêche professionnelle aux engins et filets :

Location : Montant : 275 €

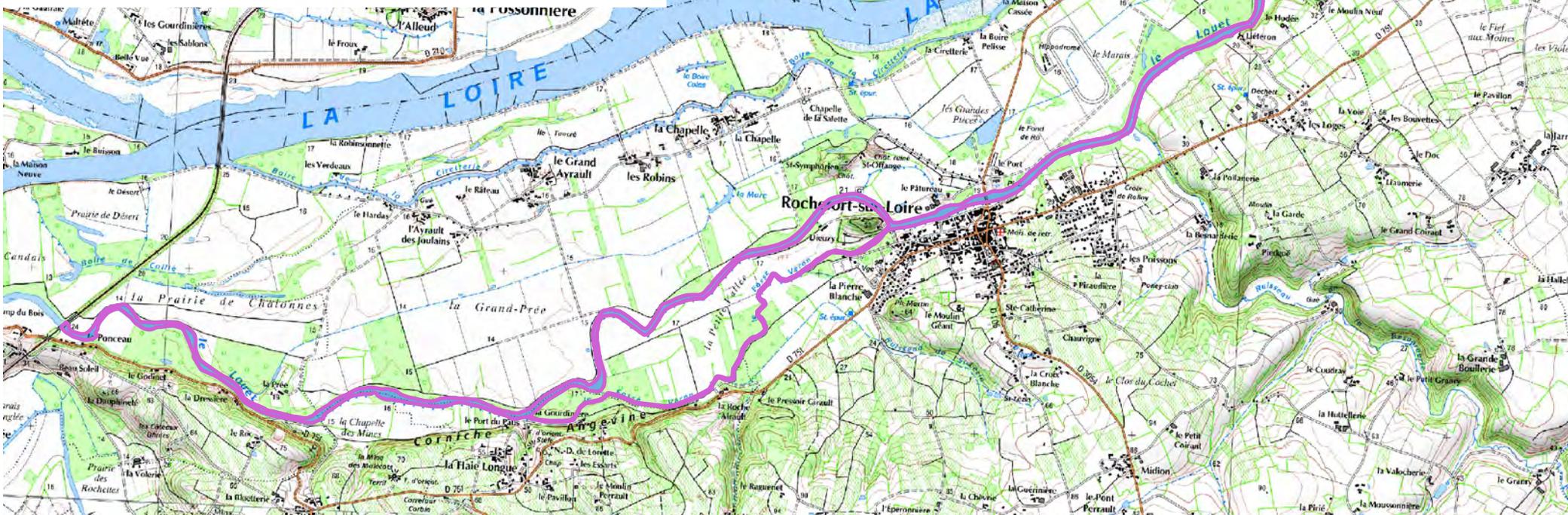
Pêche amateur aux engins

Licences « Particulières » / Nbre de licences : 20 Prix unitaire : 26 €

Pêche aux lignes :

Location amiable : AAPPMA L'ablette angevine Montant : 1 515 €

Lot autorisé à la pêche de la carpe de nuit.



0 1 2 km

Zone ouverte à la pêche

K9

Sources: DDT49/
SCAN25 - ©IGN 2015

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE MAINE-ET-LOIRE

